

2024

guide du TRI

Trions... Recyclons... Economisons...



L'agglo.

Saint-Dié des
vosges

EVODIA
Établissement Vosgien d'Optimisation
des Déchets par l'Innovation et l'Action

CIITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits

Secteur Haute-Meurthe
Saint-Léonard, Taintrux, Ban-sur-Meurthe-Clefcy



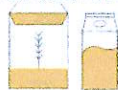
Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

dans le sac jaune

Magazines & Journaux en PAPIER



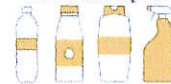
Emballages alimentaires en CARTON



Conserves & Emballages en MÉTAL



Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE



BARQUETTES



BOITES - POTS - TUBES

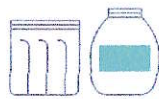


SACS - FILMS PLASTIQUES

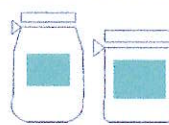


Bouteilles

VERRE VIDES ET SANS BOUCHONS



Verrines/Pots



Bocaux



Déchetterie

- Pour être admis dans la benne incinérable/tout-venant, tout objet doit faire moins de 1 m de long, à découper si nécessaire avant le dépôt.
- Les apports en déchetterie sont limités à 2 m³ par passage et par jour.
- L'amiante est acceptée dans les déchetteries de Raon-l'Étape (03 29 51 06 09),

Corcieux (03 29 50 53 89) et Anould (03 29 57 13 37), Uniquement sur rendez-vous.

- À compter du 1^{er} janvier 2024, les professionnels pourront accéder uniquement dans les déchetteries d'Anould, de corcieux et de Raon l'Étape. En cas d'apport important, merci de vous adressez en Ets Dreyfus au 03 29 55 12 61.

Déchetterie d'Anould

Fermée les dimanches et jours fériés - 03 29 57 13 37

HORAIRES D'ÉTÉ (1^{er} avril > 31 octobre)

Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	fermé	14h - 18h
Mercredi	fermé	14h - 18h
Jeudi	fermé	14h - 18h
Vendredi	fermé	14h - 18h
Samedi	8h - 12h	14h - 18h

HORAIRES D'HIVER (1^{er} novembre > 31 mars)

Lundi	9h - 12h	14h - 17h30
Mardi	fermé	14h - 17h30
Mercredi	fermé	14h - 17h30
Jeudi	fermé	14h - 17h30
Vendredi	fermé	14h - 17h30
Samedi	8h - 12h	14h - 17h30

Le gardien se donne le droit de fermer la déchetterie 15 minutes avant l'heure de fermeture selon l'affluence.





Jour de collecte des ordures ménagères

Lundi :	Taintrux
Mardi :	Ban-sur-Meurthe-Clefcy
Mercredi :	Saint-Léonard

- Toujours à sortir la veille au soir, sur la voie publique. Les Bacs doivent être présentés à la collecte poignée face à la route et couvercle fermé. Ils doivent être rentrés dans la journée après le ramassage des rippeurs.
- Les collectes en jour férié seront soit assurées le jour même soit anticipées le samedi précédent. Les informations sont disponibles sur le site internet et la page Facebook de la Communauté d'Agglomération.

⚠ À compter du 1^{er} janvier 2024, le système de facturation évolue au profit de la redevance incitative pour l'ensemble du territoire. La facturation des déchets s'effectuera en fonction de la quantité de déchets ménagers produits. En cas de déménagement : il faut impérativement le signaler aux services déchets, et laisser le Bac sur place pour le prochain arrivant.

Rappels

- Les couvercles des emballages sont à mettre au tri (opercule du pot de yaourt, bouchon du bocal en verre, le bouchon de la bouteille plastique est à laisser sur la bouteille...)
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux ni les écraser. Merci de les mettre en vrac.
- Le papier déchiqueté trop finement (plus petit qu'une carte bancaire) n'est plus valorisable au centre de tri, il est donc à mettre au composteur ou aux ordures ménagères.
- Les sacs jaunes et ordures ménagères sont refusés en déchetterie.
- Les sacs jaunes sont à récupérer librement en mairie. Si vous utilisez un conteneur jaune pour le tri, merci de ne plus mettre de sacs jaunes dedans et d'y déposer les déchets recyclables en vrac.
- Pour une question de sécurité et de facilité de collecte, veuillez ne pas présenter à la collecte

des sacs jaunes trop lourds.

- Essuie-tout, mouchoir usagé : de préférence au composteur, à défaut dans les ordures ménagères.
- Cartons bruns : à déposer à plat en déchetterie.
- Textiles : à apporter en déchetterie ou dans les bornes textiles.

Un doute ?

Rendez-vous sur triercestdonner.fr en scannant ce QRCode :



Une question ?

Contactez le service Déchets de la communauté d'agglomération au 03 29 52 65 56
service-dechets@ca-saintdie.fr





Calendrier de la collecte sélective 2024

EN JAUNE JOURS DE COLLECTE DES SACS JAUNES

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

